

de Milan, et que les négociations y relatives soient renvoyées à une époque plus favorable“.

Agréez, Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 25 Juin 1860.

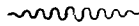
Au nom du Conseil fédéral suisse,

Le Président de la Confédération:

F. FREY-HEROSÉE.

Le Chancelier de la Confédération:

SCHIESS.



Extrait des délibérations de l'Assemblée fédérale.

(Du 3 Juillet 1860.)

Le Conseil fédéral a résolu de proposer à la h. Assemblée fédérale d'accréditer à poste fixe un représentant diplomatique de la Suisse à Turin *).

(Du 7 Juillet 1860.)

MM. le lieutenant-colonel Gaspard *Latour*, de Brigels, et
 „ „ „ J. A. *Sprecher*, de Coire,
 en qualité de suppléants de MM. les colonels fédéraux *Denzler*, et
Letter, le premier inspecteur de l'infanterie du IX. arrondissement
 (St. Gall et Appenzell), le second inspecteur de l'infanterie du III.
 arrondissement (Lucerne).

Vu l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre Neuchâtel et Morat et l'influence des voies ferrées entre Paris à Neuchâtel sur les communications postales entre *Neuchâtel* et *Berne*, le Conseil fédéral a autorisé son Département des postes:

*) Le Conseil national a dans sa séance du 9 créé un poste de Chargé d'affaires à Turin.

1. à supprimer dès le 15 courant l'un des deux services de postes existant entre *Neuchâtel* et *Berne* par *Aneth*, ainsi que celui entre *Morat* et *Aneth*; par contre à ouvrir pour la dite époque, un troisième service entre *Berne* et *Morat* en coïncidence avec les courses des bateaux à vapeur;

2. en cas de besoin, à prolonger pendant l'interruption de la navigation à vapeur en hiver, entre *Morat* et *Neuchâtel*, jusqu'à *Aneth*, l'un des deux services existant entre *Fribourg* et *Morat*.

(Du 9 Juillet 1860.)

Sur les demandes qui lui sont parvenues, le Conseil fédéral a décidé de proposer à la h. Assemblée fédérale une prolongation de délai pour la construction de chemins de fer, savoir :

- a. pour le chemin de fer de Zurich à la frontière de Zoug,
- b. " " " " Zurich à Richtersweil,
- c. " " " " Wallisellen à la frontière nord-ouest du Canton,
- d. " " " " Coire au Lukmanier,
- e. " " " " Brissago au Lukmanier

Le Conseil fédéral a nommé

(le 7 Juillet 1860)

Mlle. Marie Louise *Greiner*, de et à Chêne, (Genève), buraliste de poste;

(le 9 Juillet 1860)

Mr. Alexandre *Bucher*, de Kalnach, (Berne), aide du contrôleur à la Direction des télégraphes. (Mr. Bucher a rempli la place provisoirement depuis Mai 1859).



Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franc de port et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent *distinctement* leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et d'origine.)

1) *Contrôleur* au bureau principal des péages à Castasegna (Grisons). Traitement annuel fr. 1300. S'adresser, d'ici au 25 Juillet 1860, à la Direction des péages à Coire.

2) *Aide au Port franc à Genève*. Traitement annuel fr. 1300. S'adresser, d'ici au 28 Juillet 1860, à la Direction des péages à Genève.

3) *Buraliste et facteur* à Volketschweil. Canton de Zurich. Traitement annuel fr. 240. S'adresser, d'ici au 20 Juillet 1860, à la Direction des postes à Zurich.

1) *Aide au bureau principal des péages à Magadino (Tessin)*. Traitement annuel fr. 1500. S'adresser, d'ici au 21 Juillet 1860, à la Direction des péages à Lugano.

2) *Aide au bureau principal des péages à la gare de Romanshorn*. Traitement annuel fr. 1600. S'adresser, d'ici au 20 Juillet 1860, à la Direction du II. arrondissement des péages à Schaffhouse.

3) *Aide au bureau principal des péages à Rorschach*. Traitement annuel fr. 1600. S'adresser, d'ici au 20 Juillet 1860, à la Direction du III. arrondissement des péages à Coire.

4) *Messageur* à Nyon, Canton de Genève. Traitement annuel fr. 720. S'adresser, d'ici au 18 Juillet 1860, à la Direction des Postes à Genève.

5) *Conducteur* de l'arrondissement de St. Gall. Traitement annuel fr. 1020. S'adresser, d'ici au 18 Juillet 1860, à la Direction des Postes à St. Gall.

6) *Commis de poste* à Sonceboz, Canton de Berne. Traitement annuel fr. 1180. S'adresser, d'ici au 18 Juillet 1860, à la Direction des Postes à Neuchâtel.

7) *Commis* au bureau de contrôle de l'arrondissement de St. Gall. Traitement annuel fr. 1080. S'adresser, d'ici au 18 Juillet 1860, à la Direction des Postes à St. Gall.

8) *Commis de poste* à Berthoud. Traitement annuel fr. 780. S'adresser, d'ici au 20 Juillet 1860, à la Direction des Postes à Berne.

9) *Leveur de boîtes* au bureau de Genève. Traitement annuel fr. 720. S'adresser, d'ici au 25 Juillet 1860, à la Direction des Postes à Genève.

Extrait des délibérations de l'Assemblée fédérale.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1860
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	36
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.07.1860
Date	
Data	
Seite	556-558
Page	
Pagina	
Ref. No	10 058 294

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.